



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

# **Caractérisation de l'aléa avalancheux sur le massif Cantalien**

---

## **Annexe 2**

### **Comptes rendus des entretiens**

### **Communes de Le Claux**

**Version 2-0**

**10/10/2023**

---



GÉOTECHNIQUE - RISQUES NATURELS

---

## Identification du document

Nom de l'étude	Caractérisation de l'aléa avalancheux sur le massif Cantalien	
Rapport	Annexe 2 - Comptes rendus des entretiens	
Référence	3907 22	
Version	2-0 du 10/10/2023 édité le 24/10/23	
Maître d'ouvrage	Direction Départementale des Territoires du Cantal	22 rue du 139° RI 15004 Aurillac Cedex
Réalisation	<b>Alpes-Géo-Conseil</b> 117 chemin de la Seta - Saint-Philibert 38380 Saint-Pierre-d'Entremont Tel. 04.76.88.64.25	

## Suivi des versions

Version	Date	Auteur	Validation	Modifications
2-0	10/10/2023	LL		

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1. Préliminaire

---

Cette annexe, le rapport de présentation de la carte des aléas et les cartes qui l'accompagnent constituent un ensemble indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou d'une reproduction partielle, sans l'accord écrit d'Alpes-Géo-Conseil, ne saurait engager la responsabilité de la société ni de ses collaborateurs.

L'utilisation des informations contenues dans cette annexe ou les cartes qui l'accompagnent en dehors de leur strict domaine d'application ne saurait engager la responsabilité d'Alpes-Géo-Conseil.

L'utilisation des cartes ou des données numériques géographiques correspondantes à une échelle différente de leur échelle originale, ou leur report sur des fonds cartographiques différents de ceux utilisés pour l'établissement des cartographies originales relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Alpes-Géo-Conseil ne peut être tenu pour responsable des modifications apportées à ce cette annexe, ou aux cartes qui l'accompagnent sans un accord écrit préalable de la société.

Alpes-Géo-Conseil ne peut être tenu pour responsable des décisions prises en application de ses préconisations ou des conséquences du non-respect ou d'une interprétation erronée de ses recommandations.

## 1.2. Objet et contenu de l'étude

---

### 1.2.1. Objet de l'étude


La Direction Départementale des Territoires du Cantal (DDT15) a confié au bureau d'études ALPES-GEO-CONSEIL, la réalisation de la caractérisation de l'aléa avalancheux sur le massif Cantalien.

### 1.2.2. Périmètre de l'étude

L'étude concerne l'ensemble des territoires communaux des quinze communes suivantes : Saint-Projet de Salers, Mandailles-Saint-Julien, Le Falgoux, Le Claux, Lavigerie, Laveissière, Albepierre-Bredons, Brezons, Saint-Jacques-des-Blats, Paulhac, Le Fau, Saint-Paul-de-Salers. Cheylade, Thiézac Saint-Hippolyte.

### 1.2.3. Objet du rapport

Le présent rapport correspond à l'annexe du rapport technique portant sur le recueil des témoignages au cours de la phase 1.

<b>Caractérisation de l'aléa avalancheux sur le massif Cantalien</b> Réunion de recueil des phénomènes historiques Commune du Claux		 GÉOTECHNIQUE - RISQUES NATURELS
Date : 21/11/2022 Lieu : Mairie du Claux	Date de rédaction : 29/11/2022 Version : 1.1	
<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présence</b>
LHEUREUX Lucas	Chargé d'étude risques naturels AlpesGéoConseil	présent
LOUBEYRE Guy	Maire du Claux	présent
LOUBEYRE Patrick	Adjoint	présent
VERNET Louis	Pisteur Col de Serre	présent
CHIRENT Jean	Pisteur Falgoux	absent

*La réunion de recueil des phénomènes historiques a pour but le recensement des phénomènes avalancheux ayant touché le territoire d'étude, sans limites de date. La localisation et la cartographie des phénomènes est une première étape dans l'élaboration des cartes d'aléas. Ainsi population locale et élus sont invités à signaler tout phénomène sur le territoire. Des précisions peuvent être également demandées sur les phénomènes dont la connaissance provient d'autres sources.*

Concernant les conditions météo-nivologiques :

- Principalement flux d'ouest avec, selon M. VERNET, depuis une dizaine d'années, une augmentation de la fréquence des vents du Nord entraînant des accumulations en face Sud.
- Pas de sondage-battage réalisé au niveau de la station du Col de Serre.

Concernant les avalanches de la face Nord du Puy Mary :

- M. VERNET indique que la piste de fond est atteinte quasi annuellement. Un phénomène important s'est produit en 2005 (n°25), au début du mois de mars. Les chutes précédentes de novembre 2004 avec 80cm de neige fraîche tassée et transformée ont pu être mobilisées. Des accumulations de 3/4m avaient pu être observées localement. La météo était tempétueuse avec pluie et neige dans les jours précédents l'avalanche, qui s'est déclenchée probablement en fin de nuit ou matinée. Le dépôt était humide et grossier (gros blocs) au niveau de la piste.
- Un phénomène identique se serait produit entre 1997 et 2002.
- M. le Maire indique que ses parents récupéraient déjà du bois d'avalanche dans l'entre-deux-guerres.

Concernant les autres phénomènes sur la commune, selon M. VERNET :

- M. VERNET indique qu'il observe principalement des dépôts de neige humide.
- La face Est du Puy Mary est peu sujette aux avalanches, la neige étant généralement soufflée. Des petites coulées de fond (partant au sol et emportant arbres et cailloux) se produisent toutefois entre la face Est et la Brèche de Rolland sans atteindre la piste de fond.
- De petites avalanches de neiges humides sont signalées en face Est du Puy de la Tourte (proposition localisation n°26) et du Suc de la Blatte (proposition localisation n°27).

- Au niveau de la station du Col de Serre, une petite plaque est présente en aval de la crête en direction du Puy de Niermont (versant du Claux). Proposition de localisation n°28.

Aucune avalanche n'est connue en fond de vallée et particulièrement sur le versant Ouest au-dessus du chef-lieu, selon la commune. M. le Maire indique toutefois qu'autour de 1955, une coulée de neige très humide, saturée par l'eau provenant d'un chemin aurait atteint les abords d'une construction. La coulée aurait basculé des pierres le long du chemin, au lieu-dit Foutouneyre (alentour de la parcelle ZE-117, localisation n°25).

Sur la commune du Falgoux, M. VERNET indique :

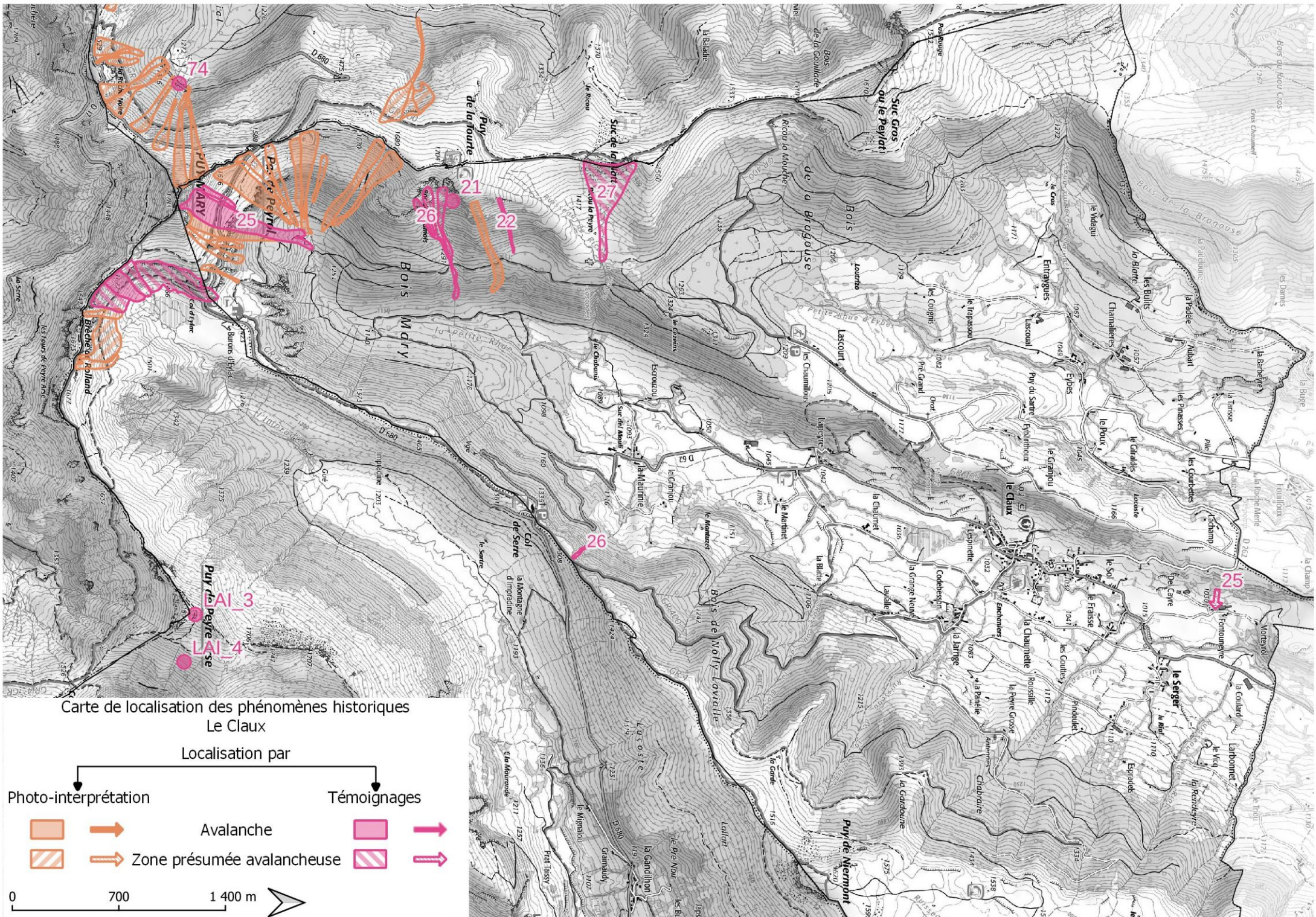
- une petite coulée en face Ouest du Puy de la Tourte (n°78)
- l'avalanche du Roc d'Hozières atteignant la RD 680 (n°73)
- en 2013/2014, les avalanches sur la face Ouest du Puy Mary aurait endommagé les ponts de la RD 680 (n°74).

*La commune est invitée à signaler les projets de développement futur (réhabilitation de grange/buron, construction d'équipement, etc.) afin qu'ils fassent l'objet d'une attention particulière au cours de l'étude. Les enjeux (habitations, routes, granges, etc.) exposés peuvent également être signalés.*

- La commune indique des projets de réhabilitation de quelques burons, non exposés aux avalanches d'après la commune. Leur localisation n'est toutefois pas précisée.
- La commune indique que les enjeux exposés sont principalement les cascades de glace sujettes à l'escalade, et la piste de liaison se trouvant en face Nord du Puy Mary.

Tableau des phénomènes historiques du Claux

n°	Date	Source	Description
21	Hiver 1928	La vie rurale dans les massifs volcaniques des Dorez, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac. Alfred Durand - 1946.	« une avalanche pris naissance au sommet du Puy de la Tourte et dévala vers le cirque de la Petite-Rhue, à travers les bois de hêtre, où elle traça une véritable allée de trente mètres de large, les arbres de 30cm de diamètre et davantage étant coupés comme fêtus. »
22	2006/01/07	DDRM2022/PHM	« avalanche causée par la chute d'un bloc rocheux en ligne de crête au Suc de la Blatte (environ 500m de long et 80 m de large) »
		Rapport BRGM/RP-54807-FR, Juillet 2006.	« des blocs rocheux volumineux ont dévalé les pentes du Puy de la Tourte (1704 m) en provoquant une coulée de neige [...] Compte tenu de la taille unitaire des blocs, il est peu probable que l'avalanche ait amplifié leur trajectoire »
23	2009/01/??	DDRM2022/PGM	Déclenchement accidentel d'une plaque qui a entraîné deux personnes sur le Puy Mary au-dessus de la piste de jonction de ski de fond Le Claux-Col de Cère. Un blessé. Localisation incertaine.
24	2013/02/??	DDRM2022/PGM	Coulée de neige suite à une rupture de plaque qui emporte une personne sur la commune du Claux. Elle sera retrouvée décédée. Localisation inconnue.
25	1997-2002 ? 2005/03/??	Témoin Photo- interprétation	Un phénomène important s'est produit en 2005, au début du mois de mars. Les chutes précédentes de novembre 2004 avec 80cm de neige fraîche tassée et transformée ont pu être mobilisées. Des accumulations de 3/4m avaient pu être observées localement. La météo était tempétueuse avec pluie et neige dans les jours précédents l'avalanche, qui s'est déclenchée probablement en fin de nuit ou matinée. Le dépôt était humide et grossier (gros blocs) au niveau de la piste.



Carte de localisation des phénomènes historiques  
Le Claux

Localisation par

Photo-interprétation

Témoignages

- Avalanche
- 
- Zone présumée avalancheuse
- 

